



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAR

SOUS-PRÉFECTURE DE BRIGNOLES

Brignoles, le 26 décembre 2016

Bureau des relations avec les collectivités  
et du développement local

Affaire suivie par Valérie Escach / 62 10

☎ 04.94.37.03.71

✉ sp-brignoles-collectivites-locales@var.gouv.fr

Horaires d'accueil du public :

Lundi, mardi, jeudi : 08h30 à 11h45 et 13h15 à 16h30

Mercredi : 08h30 à 13h

Vendredi : 08h30 à 11h45 et 13h15 à 16h

Monsieur le Président,

Aux termes d'un courrier remontant au 25 octobre dernier, vous soulevez à l'intention de l'autorité préfectorale diverses interrogations concernant la construction d'une résidence seniors en projet sans respect du règlement d'urbanisme sur la commune de Sainte Anastasie sur Issole.

Suite à mes démarches pour cette affaire, dans un courrier reçu dans mes services le 4 novembre dernier dont une copie est jointe à la présente, l'autorité communale m'indique qu'aucun projet de cette teneur n'est envisagé sur le territoire de sa commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Sous-Préfet,

  
André CARAVA

M. Frédéric TOUSSAINT

Président de l'association « U.P.S.A. Unis pour Sainte Anastasie »

10 hameau de Naple

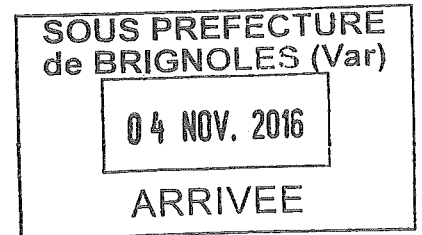
83136 SAINTE ANASTASIE SUR ISSOLE



**SAINTE-ANASTASIE**  
SUR - ISSOLE (83136)

*Sainte-Anastasia, le 31 octobre 2016*

**SOUS PREFECTURE DE  
BRIGNOLES**  
*Bureau des relations avec les  
collectivités et du développement local  
Place du Palais de Justice  
83170 BRIGNOLES*



**Objet :**  
*Non respect du règlement d'urbanisme PLU  
Réf. : Votre courrier du 25 octobre 2016*

*2016-1539 JPM / LH*

Monsieur le Sous-Préfet,

Vous venez de me faire connaître la démarche d'habitants de ma commune appelant votre attention sur les risques d'insécurité liés à un projet de résidence séniors au lieu-dit « La Grande Vigne » à Ste-Anastasia.

Ignorant qu'un tel projet soit même envisagé sur le territoire communal, j'ai le regret de ne pouvoir vous rendre compte d'autres éléments plus précis sur ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de ma respectueuse considération.

*Jean-Pierre MORIN*  
*Maire*

